mont saint martin

BIMESTRIEL • DECEMBRE 2014 MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 80



Complexe sportif des «Terres de Mercy», une nouvelle dynamique !

mont saint martin

Imprimé sur du papier recyclé.

Agenda du Maire

Lundi 22 septembre 2014
Conseil Municipal

Mercredi 24 septembre 2014
Goûter des personnes âgées salle Callot

Lundi 29 septembre 2014
C.A. Collège de Réhon
Bureau Municipal

Mardi 30 septembre 2014
Coup de pouce Clé

Jeudi 02 octobre 2014
Visite Epicerie Sociale d'Essey les Nancy
C.A. Office du Tourisme de Longwy

Vendredi 03 octobre 2014
Conférence de Presse Octobre Rose

Samedi 04 octobre 2014
Manifestation sportive avec le CME et l'APF
à la salle des sports

Mardi 07 octobre 2014
Réunion aménagement parc F. Brigidi

Jeudi 09 octobre 2014
C.A. Collège de Lexy

Vendredi 10 octobre 2014
Bureau de la CCAL

Samedi 11 octobre 2014
Assemblée des associations salle ERCKMANN CHATRIAN
Marche Octobre Rose
Concert Octobre Rose salle des sports

Lundi 13 octobre 2014
Réunion sur le patrimoine foncier
Bureau Municipal

Mardi 14 octobre 2014
Inauguration Fresque Avicenne
Inauguration Classe école A. IEHLEN

Vendredi 17 octobre 2014
Pot de Clôture semaine du goût
Cross Collège A. France
Repas des bénévoles du CCAS au Prieuré

Mercredi 29 octobre 2014
C.A. Maison de Retraite Louis Quinquet
Bureau PZO

Jeudi 30 octobre 2014
Visite jardins familiaux
C.A. Maison de Retraite St Louis

Vendredi 31 octobre 2014
Bureau CCAL
EHPAD : Pose de la première pierre

Lundi 03 novembre 2014
Bureau Municipal

Mardi 04 novembre 2014
C.A. Collège Anatole France

Jeudi 06 novembre 2014
EHPAD de Ville-Houdlemont
Conseil école Jules Ferry

Vendredi 07 novembre 2014
A.G. Terres de Mercy

Mardi 11 novembre 2014
Cérémonie du 11 novembre

Mercredi 12 novembre 2014
Bilan DRE

Jeudi 13 novembre 2014
C.A. Collège de Lexy

Vendredi 14 novembre 2014
Conseil Municipal

Dimanche 15 novembre 2014
Championnat Départemental de Karaté Salle des Sports

Jeudi 20 novembre 2014
Commission accessibilité

Vendredi 21 novembre 2014
Bureau CCAL
Ruban du patrimoine pour l'église romane

Lundi 24 novembre 2014
C.A. Collège A. France
Bureau Municipal

Jeudi 27 novembre 2014
C.A. Collège de Réhon

Vendredi 28 novembre 2014
Bureau de la CCAL
Inauguration Local « Je t'aime mon cœur » en mairie de Longwy
C.A. CCAS

MONT SAINT MARTIN • N°80 • DÉCEMBRE 2014
DÉPÔT LÉGAL 3e TRIMESTRE
IMPRIMÉ À 3500 EXEMPLAIRES

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SERGE DE CARLI
ADMINISTRATION, RÉDACTION, PHOTOGRAPHIES
MAIRIE DE MONT SAINT MARTIN
CONCEPTION ET IMPRESSION
LORGÉ IMPRIMEUR

Edito

Madame, Monsieur

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont débattu de l'Orientation Budgétaire qui permet de donner et de retenir les grandes lignes du Budget 2015 dont le vote se déroulera lors du conseil qui se tiendra le 19 décembre prochain.

Les années qui se présentent devant nous s'annoncent sombres et difficiles pour les budgets des communes et particulièrement celles comme Mont Saint Martin qui n'ont pas la chance de bénéficier de ressources conséquentes liées à l'activité économique de leur territoire.

13 000 villes ou intercommunalités ont voté des motions contre la baisse programmée de 11 milliards des dotations budgétaires de l'Etat. Le gouvernement n'en a pas tenu compte. C'est un coup sans précédent porté à la démocratie locale. L'austérité entraîne notre pays ainsi que toute l'Europe, dans le mur ! Est-il indécent de rappeler que la majorité politique qui dirige le pays s'est engagée à écouter et non à ignorer l'avis ainsi qu'à améliorer et non à dégrader la vie des couches populaires ? On voit d'un côté les lobbies de l'argent, actionnaires, rentiers, financiers et autres spéculateurs, obtenir gain de cause à tous les coups. De l'autre, le mouvement populaire n'être jamais entendu.

Nous avons un sentiment d'injustice, car les collectivités locales n'ont aucune responsabilité dans le déficit du budget comme dans la dette de l'Etat. Pourquoi nos administrés auraient-ils à payer la facture du train de vie extravagant des ultra-riches ? C'est aux banques et aux multinationales de rembourser les cadeaux qu'elles ont reçus de l'Etat. Les citoyens, qu'ils soient salariés, privés d'emploi ou retraités, subissent déjà l'austérité dans tous les domaines, comme contribuables, usagers, parents, assurés sociaux. Début 2014, ce fut notamment l'augmentation de la TVA.

Les collectivités territoriales assurent près de 70% de l'investissement public du pays. Porter un tel coup aux budgets des collectivités, c'est asphyxier encore plus l'économie. C'est grossir le chômage. C'est dégrader la qualité des services publics pour 66 millions de citoyens. C'est fragiliser le tissu associatif, accentuer les inégalités entre les villes, supprimer les moyens pour la nécessaire transition écologique. Cette décision est encore plus insoutenable pour les villes pauvres comme la nôtre. Nos habitants sont ceux qui souffrent le plus des effets de la crise économique et nos villes sont en première ligne pour les soutenir au-delà de la survie dans leurs besoins essentiels. L'heure est à la mobilisation contre cette baisse injuste pour les services publics et dangereuse pour l'égalité, la fraternité et l'avenir de la planète !

Nous avons le sentiment d'avoir raison car nous avions voté majoritairement contre le Traité Constitutionnel Européen qui impose la politique économique actuelle au nom du libéralisme et pour le compte des plus puissants.



Patrice MARINI
1er Adjoint au Maire
De MONT SAINT MARTIN

Constructions de logements : les gros travaux ont débuté


Maquette de l'immeuble Boulevard du 8 mai 1945

20 logements spécifiquement aménagés pour les personnes à Mobilité Réduite

Construction des immeubles rue de Bordeaux

L'opération ANRU continue la mutation de la ville en terme de travaux de reconstruction de logements. Après avoir détruit 150 logements dans le secteur des Violettes qui ne correspondaient plus aux besoins des locataires, Batigère a lancé, depuis quelques mois, les travaux de reconstruction de logements.

Ce ne sont pas moins de 66 logements qui ont été lancés sur les secteurs du Boulevard du 8 mai 45 et sur la rue de Bordeaux.

Tout d'abord, sur la rue de Bordeaux, ce sont deux immeubles de 24 et 22 logements qui verront le jour et dont le terrain est occupé en son centre par l'immeuble dit des douaniers formé de 3 plots qui comprend 45 logements existants et qui font l'objet d'une réhabilitation partielle. Les anciens garages ont été détruits et laisseront place à un volume parallélépipédique simple de 3 niveaux au-dessus du rez-de-chaussée. Le second sera mitoyen du parc central qui a été restructuré l'an passé. Les 2 immeubles seront desservis par un chemin piéton depuis la rue de Bordeaux, le long duquel s'implantera un local à conteneurs pour les déchets ménagers. Toitures terrasses, balcons, et décroché en plan donneront un aspect architectural cohérent avec l'existant.

Sur le Boulevard du 8 Mai 45, un seul immeuble est en cours de construction et accueillera 20 logements spécifiquement aménagés pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Constitué de 3 niveaux sur rez-de-chaussée, le projet sera également constitué de 20 places de parking dont l'accès se fera par la contre allée. La parcelle s'intègre dans un tissu urbain clairsemé puisque peu de constructions l'avoisinent. La Poste et l'Hôtel de Ville prolongeront l'alignement qui redonnera ainsi une façade urbaine à ce secteur de la ville. Le bâtiment présentera une forme de tripode évitant ainsi un trop grand bâti sur la rue, l'entrée sera traitée par un petit volume en retrait et marqué par une couleur vive.

Après la construction de l'EHPAD et du Nouveau Centre Commercial des Bleuets, il est maintenant vérifiable, dans les faits, que la ville continue sa transformation et sa mue urbaine. La ZUP est définitivement derrière nous !

La ville se transforme

EHPAD : Pose de la première pierre

Depuis juillet dernier, le nouvel Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes est sorti de terre.On entrevoit ses fondations et une grue immense domine le chantier, visible des quartiers centres de notre ville. Symboliquement, les élus et les partenaires du projet dont le maitre d'ouvrage est le « Groupe SOS », ont posé la première pierre, le vendredi 31 octobre.Ce bâtiment,d'un investissement de plus de 10 M€, sera terminé courant 2016 et remplacera l'actuelle maison de retraite. Cette construction répondra aux normes actuelles de développement durable et offrira des conditions d'accueil optimales. Elle disposera de 100 lits dont 6 places d'accueil de jour et 3 d'accueil temporaire ainsi que de 22 lits réservés aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Mont Saint Martin continue d'avancer, notamment dans la solidarité et le lien social avec les personnes âgées.



Info travaux

En prévision des travaux de voirie des rues du Muguet, des Iris, des Lupins, des Tamaris et Toni Polotti, la Municipalité représentée notamment par Patrick Lot, adjoint délégué au Cadre de Vie-Développement Durable a tenu trois réunions publiques d'information.

Les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs débuteront au cours du premier trimestre 2015 après que des sondages auront indiqué le remplacement indispensable ou non des conduites d'alimentation en eau potable.

Les services municipaux se sont attachés à apporter tous les renseignements techniques nécessaires.

Les élus ont recueilli les remarques et avis des riverains de ces rues afin que soit optimisée la préparation des chantiers.

L'ampleur des travaux à réaliser impliquera certaines contraintes et gênes; aussi la municipalité, dans l'intérêt des riverains concernés, souhaite remercier les habitants pour leur compréhension.



Actualité en images...

Commission d'accessibilité : le logement social !



La commission d'accessibilité avec les représentants de l'Association des Paralysés de France, du Conseil Général, des élus et du C.C.A.S. s'est réunie, en mairie le jeudi 20 novembre. L'ordre du jour consistait tout d'abord à faire le point sur les actions entreprises.Il a été notamment question de la plaquette « Vivre ensemble » réalisée en direction des établissements accueillant du public ou encore de la journée pour la différence, initiée par le Conseil Municipal des Enfants et l'APF. Dans un deuxième temps, Boris Calligaro, délégué territorial de Batigére Nord-est, a présenté des solutions sur le logement social et une approche pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. A ce jour 70 logements ont été adaptés après une étude technique et sociale.

Des cours de berbère gratuits

Des cours de berbère sont proposés depuis quelques jours à Mont Saint Martin. Abdelkader AGGUINI en est le professeur et l'initiateur. Le berbère, plus particulièrement le tamazight, dialecte du berbère est une langue à tradition orale, transmise au sein des familles, de génération en génération. Cette initiative était très attendue dans notre cité, dès lors que de nombreuses familles ont des origines berbères. Avec le temps, la transmission de ce patrimoine culturel tend à se perdre au sein des foyers.Cette intervention tombe donc à point nommé et au-delà de cet apprentissage s'ajoutent des ateliers d'art et d'artisanat. Les cours sont gratuits et se tiennent le mercredi de 16h à 18h à l'école Albert IEHLEN ; le samedi de 14h à 16h à la médiathèque et le dimanche à partir de 10h, à la maison de quartier. Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au 06 52 41 75 85.



« La Semaine du Goût », toujours plus fort !

Pour la 9ème année consécutive, le Service Jeunesse a organisé« La Semaine du Goût », du 6 octobre au 17 octobre, avec les différents partenaires et les enseignants.Cette action pédagogique a pour but d'éduquer et d'informer les élèves de l'ensemble des groupes scolaires de notre ville sur le goût, les produits, leurs productions, leurs spécificités ainsi que sur les métiers de bouche.
Un village du goût qui a pris ses quartiers à la salle Jacques Callot a accueilli plus de 300 élèves. Des ateliers divers ont été proposés : ateliers aromatiques, comparatifs de fruits, de légumes ou de fromages et de transformation de fruits.
Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des professionnels des restaurants « Italia Nostra », « Le petit Breuil » et « Darche »et de la boulangerie Auchan. Un petit déjeuner équilibré a été servi à l'ensemble des enfants des écoles élémentaires de Mont Saint Martin, le vendredi 17 octobre.
Pour clôturer la semaine du goût un buffet Bio a été servi, le vendredi 18 octobre. L'occasion de remercier tous les partenaires, que ce soient les professionnels des restaurants, les enseignants et l'association GASPL (Groupe d'Achat Solidaire des Pays Lorrains), qui a consacré plus d'une centaine d'heures à cette action. La 9ème édition de la « Semaine du goût » est donc une réussite avec de nombreuses rencontres et son village du goût. Cette manifestation a permis comme chaque année, de mobiliser et de réunir des acteurs et des talents afin d'éduquer les élèves à une alimentation saine.



Le Programme de Réussite Educative fait son bilan !

Le comité de pilotage du Programme de Réussite Educative a présenté son bilan annuel, le mercredi 12 novembre en mairie de Mont Saint Martin. En présence de Yann Negro, responsable de la cohésion sociale départementale, de Dominique Demangeon, responsable départementale des PRE, de Annick Mercy, représentant le Conseil Général, de Guillaume Hentz, délégué du Préfet ainsi que de Serge De Carli, maire, conseiller général et de nombreux élus. Nora Kerou a développé l'historique et le fonctionnement du PRE. Sa mise en place date du 14 février 2006 dans le cadre du plan de cohésion sociale. Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans qui sont en situation de fragilité. Près de 70 enfants ont été suivis à travers des projets individuels ou par le « Coup de Pouce Clé ». De nombreuses activités sont proposées, comme les arts plastiques, le sport, la chorale et le Camion des Mots. Un axe important pour le PRE de Mont Saint Martin est le soutien à la parentalité qui consiste en un suivi individuel des familles. Cela s'effectue parfois en groupes de paroles d'enfants avec le soutien d'une psychologue du CEDIF (Comité Elargi de Défense de l'Individu et des Familles), mais aussi des sorties en familles organisées par des partenaires comme Portes z'ouvertes et Avicenne. Cela concerne également la santé et le suivi auprès de différents spécialistes. Malgré le désengagement de l'Etat au niveau financier, la municipalité maintient ce programme pour les enfants en difficultés.





Le goûter d'automne

L'Association des Retraités et Personnes Agées et la municipalité ont convié les personnes âgées, le mercredi 19 novembre au traditionnel goûter d'automne. Après la présentation des activités par Aldo Schio, président de l'ARPA, Patrice Marini, premier adjoint a tout d'abord excusé le maire, retenu au conseil général. Il a ensuite rappelé les grandes orientations budgétaires pour 2015 avec les difficultés, notamment dues au désengagement de l'Etat avec la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Quant à Claudine Leclerc, adjointe aux solidarités et à la santé, elle a présenté le programme des différentes manifestations du C.C.A.S. L'après-midi s'est prolongée dans la bonne humeur et la convivialité avec toujours la participation des jeunes de l'association «Portes z'ouvertes».

Actualité en images...

Une soirée pour les bénévoles

Le C.C.A.S. a organisé la traditionnelle soirée des bénévoles, le vendredi 17 octobre à la salle Guy Prud'homme au Prieuré. Une douzaine de bénévoles ont été honorés pour leur participation dans différents ateliers, à l'épicerie sociale ou bien encore leur contribution pour l'élaboration des colis alimentaires. Serge De Carli, maire de Mont Saint Martin, entouré de nombreux élus les a remerciés pour leur volontarisme et leur implication dans la vie de la commune. Cette cérémonie amicale s'est conclue par un repas chaleureux.





Les vacances de la Toussaint au centre de loisirs

Entre deux périodes scolaires, les jeunes de Mont Saint Martin ont pu profiter du centre de loisirs durant les vacances de la Toussaint. Ils se sont initiés à de nombreuses pratiques ludiques et sportives, ont développé des activités manuelles ou artistiques et des sorties en nature. L'équipe d'animateurs a ainsi accueilli une soixantaine d'enfants. Pour le dernier jour, une grande fête d'Halloween a été organisée où l'on a pu croiser zombies, vampires et autres déguisements effrayants, l'occasion de s'amuser de ses peurs !



Pour un petit déjeuner équilibré

Le C.C.A.S et l'Espace de vie sociale avaient convié les parents, enfants et petits du centre aéré à un petit-déjeuner au centre de loisirs Monique Miconi. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Nutrition Santé, le but étant de sensibiliser les familles à prendre un petit-déjeuner équilibré, mais aussi, de rappeler l'importance de partager cet instant en famille. Plus d'une soixantaine de petits déjeuners ont été servis, le mercredi 22 octobre.Le petit déjeuner est indispensable à l'équilibre alimentaire, il permet de reconstituer ses réserves pour bien commencer la journée.



Neuvième édition de « coup pouce CLE»

Grâce à la contribution de la municipalité pour la neuvième année consécutive, l'action pédagogique du DRE « Coup pouce CLE » est mise à disposition des familles. En présence de Céline Trau, Déléguée Apféé (Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école), de Nora Kerrou, Coordinatrice du DRE de Jean-François Bonasso, inspecteur de Longwy 1 de Serge De Carli, Maire de Mont Saint Martin, des parents, des coordinateurs et animateurs, un contrat a été signé, le mardi 30 septembre entre la municipalité et chaque enfant. Afin de formaliser cette démarche, 20 contrats de trois écoles différentes permettent aux enfants de cours préparatoire dits « fragiles en lecture », en risque d'échec, de recevoir le soutien dont ils ont besoin pour passer le cap, parfois difficile, de l'apprentissage en lecture-écriture. L'objectif est de permettre à ces enfants de réussir leur apprentissage, leur faire découvrir le plaisir de lire et leur donner ainsi le goût de la lecture.





Signature d'une convention avec chaque association

La municipalité de Mont Saint Martin a convié, le samedi 11 octobre en matinée l'ensemble des associations pour une réunion d'information. Brigitte Bessich, adjointe aux associations a introduit en expliquant à l'assemblée le rôle primordial des associations dans la commune. Dans un deuxième temps, Patrice Marini, adjoint aux finances a rappelé les grandes lignes du budget de fonctionnement 2014 et notamment les difficultés financières présentes et à venir avec le désengagement de l'Etat qui entraine une baisse prévisionnelle des dotations en 2015 de 200 000€ pour notre commune. Le maire, Serge De Carli a expliqué l'attractivité de la ville ainsi que les priorités de la municipalité que sont les affaires sociales, le scolaire, la culture et les associations. Il a évoqué, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, qui précise que les subventions versées par la ville de Mont Saint Martin au monde associatif sont du double des subventions attribuées par les communes de même strate démographique. Comme elle le préconise,il est obligatoire de passer une convention avec chaque association, dont l'aide financière et matérielle est supérieure à 25 000€ annuelle. Celle-ci permettra de clarifier les objectifs et les besoins de chacune d'entre elles. Cette rencontre amicale se poursuivit autour du verre de l'amitié.



Rencontre entre Charlotte Goldberg et les élèves de Jules Ferry

Charlotte Goldberg est une nancéienne, née en 1936. Une histoire peu commune, qui l'amène a organiser de manière militante, des conférences en milieu scolaire. Elle a 6 ans, en septembre 1942, lorsque sa mère la confie à une voisine, avant que sa famille parte vers les camps de concentration et disparaisse dans la tourmente nazie. Charlotte Goldberg est venue témoigner et rencontrer les élèves de CM2 de l'école Jules Ferry, ce jeudi 27 novembre. Elle évoque une enfance juive à Nancy, dans les années 42 à 44 avec les trahisons, la gestapo, l'horreur et la souffrance. Mais aussi, elle décrit avec émotion la déportation et le système concentrationnaire nazi avec ces douleurs et ces larmes.« Cette histoire est une leçon contre toutes formes de racisme ! », répète-elle inlassablement, peu importe vos origines. Après de nombreuses questions des élèves, elle leur prodigue un dernier conseil : « Lisez, lisez encore, cultivez-vous, pour mieux comprendre la vie ».



Une formation aux enseignants au T.B.I.

Le Conseil Municipal avait voté une ligne de crédit pour l'acquisition de 12 Tableaux Blancs Interactifs, (8 en élémentaires et 4 en maternelles) représentant une dépense de 36 000 €. Après leur installation dans les différentes écoles pendant la période estivale, il faillait passer à la mise en place d'une formation de base. C'est le jeudi 2 octobre que s'est tenue à l'école Albert IEHLEN, une formation pour quinze enseignants au T.B.I. Cette formation technique a été dispensée par Thierry Marx, informaticien de la ville portant à la fois sur le tableau sur lequel il est possible d'afficher le contenu d'un ordinateur et le contrôler directement à l'aide d'un crayon-souris mais aussi sur toutes les possibilités de navigation de ce logiciel. Une formation pédagogique est aussi prévue avec les animateurs informatiques de l'inspection de l'éducation nationale. En cette rentrée 2014, l'aire numérique est entrée dans nos écoles.



Actualité en images...

Une commémoration du 11 novembre particulière !

La commémoration du 11 novembre avait une résonance particulière cette année avec le centenaire de la guerre de 14-18. La commune de Mont Saint Martin a commémoré ce jour de l'armistice avec solennité. En présence de nombreux élus, de personnalités du monde patriotique et associatif et de l'harmonie municipale, la célébration a débuté par le traditionnel dépôt de gerbes, suivi du discours de Michel Richard, président des anciens combattants. Le maire et conseiller général, Serge De Carli a quant à lui rappelé dans son discoursla lettre d'Appolinaire de 1915 : « Elle sera longue. Elle n'a pas encore commencé. Dieu que ce sera extraordinaire et effrayant quand ça commencera. Et après, prenons garde à la faiblesse, ce sera le grand tournant à cause des requins qui se tiennent aux aguets dans le Pacifique et ailleurs. Au lieu de pelotons d'élèves officiers, on devrait faire des pelotons d'élèves diplomates». Ensuite, les écoliers des classes CM1 et CM2 de Jules Ferry ont rendu un hommage en récitant des poèmes retraçant les craintes et les espoirs des poilus.



« Je t'aime mon cœur »

« Je t'aime mon cœur » est un programme de réduction des risques cardio-vasculaires. Il a pour objectif d'inciter la population à adopter des comportements favorables à la santé. Il est financé par l'Agence Régionale de Santé et le Régime local d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle et porté par la CARMI Est (Caisse Régionale de Sécurité Sociale des Mines). Le programme « Je t'aime mon cœur » a été lancé, le vendredi 28 novembre à Longwy par l'inauguration d'une nouvelle cellule éducative sur le secteur Longwy-Mont Saint Martin. Cette cellule comportera 3 locaux, pour être au plus proche de la population. Pour notre ville, l'une est située au 2 rue Alfred Labbé (en face de l'hôpital) et l'autre sur le quartier du Plateau. La municipalité de Mont Saint Martin a mis tout en œuvre pour que cette initiative aboutisse. Cette cellule éducative, sera composée de professionnels divers (diététicien, psychologue, tabacologue...). Elle s'adresse à des personnes de 30 à 60 ans avec le concours d'un médecin généraliste qui oriente les patients à risques Cardio-vasculaires. Cet accompagnement est gratuit et personnalisé.



Le CME se mobilise pour le don du sang !

Le conseil municipal des enfants, plus particulièrement sa commission santé a travaillé sur la sensibilisation de la population pour le Don du sang. Dans un premier temps, les enfants se sont intéressés à la partie scientifique (la composition du sang, les groupes sanguins...). Ensuite, le mercredi 5 novembre les jeunes élus ont visité à la salle jacques Callot, une collecte de sang. Ils ont été reçus par les animateurs de l'EFS(Etablissement Français du Sang), les médecins et infirmiers qui ont répondu à leurs questions sur le mode d'emploi de cet acte altruiste. Toutes ces actions devront aboutir à un slogan et une affiche pour une campagne qui favorise ce geste citoyen.



Conseil Municipal des Enfants : remise de chèque à l'EHPAD

En présence de Mme Nathalie DelMissier, directrice de l'EHPAD, de Serge De Carli, Maire de Mont Saint Martin et de nombreux élus, les enfants du CME ont remis un chèque au service animation de l'EPHAD, le mercredi 15 octobre.

Le CME a réuni cette contribution lors de la journée « Sport et Solidarité » du 3 juillet dernier. L'objectif de cette manifestation était de réunir les élèves de la ville, autour de différentes activités sportives avec une mise de 1€ pour la journée.

Cette rencontre était aussi l'occasion de passer un après- midi récréatif intergénérationnel.



Une journée pour « Le droit à la différence »

L'Association des Paralysés de France et le Conseil municipal des Enfants ont organisé, le samedi 4 octobre une action sur « Le droit à la différence ». Fernand Tiberi, coordinateur de l'APF, a rappelé l'engagement de la municipalité et de la commission communale d'accessibilité, notamment avec l'édition de la plaquette « Vivre Ensemble ». Le maire, Serge De Carli a, quant à lui déclaré que chacun est différent par rapport à l'autre et que chaque année, à la même date, à Mont Saint Martin, une journée sera consacrée au handicap. Cette manifestation se poursuivit avec une démonstration de basket en fauteuil du club de Jarny handisport, avec des parcours de fauteuil et la présentation ainsi que la remise des prix aux meilleurs dessins, réalisés par les élèves des différentes écoles. Une initiative réussie, qui permet l'exercice à la citoyenneté et au respect et à la dignité des personnes.

Complexe sportif des «Terres de Mercy», une nouvelle dynamique !

L'Association de Gestion du complexe sportif des Terres de Mercy a tenu son assemblée générale annuelle, vendredi 7 novembre. Le président de l'association, Georges Lepezel a présenté le rapport moral, le bilan et les perspectives de l'établissement. Georges Lepezel a souhaité, pour des raisons personnelles, ne plus poursuivre son mandat de président.

Un nouveau bureau a été élu dont voici la composition : Présidente : Fatiha DowkiwZaïdane, Vice-Présidents : Georges Lepezel et Dominique D'Innocenzo, Secrétaire : Avelino Da Costa, Secrétaire adjointe : Chantal Henrot, Trésorier : Marcello Magliulo, Trésorier adjoint : Philippe Buttay.

Nous avons souhaité rencontrer et poser quelques questions à la nouvelle présidente, Fatiha Dowkiw-Zaïdane, conseillère municipale,ex sportive de haut niveau en athlétisme (Championne de France au 1500m).




Fatiha Dowkiw-Zaïdane,
nouvelle présidente de l'association des «Terres de Mercy »

MSM : Pouvez-vous nous donner une définition du sport en général.
Le sport est considéré comme un moteur du mieux-être pour tous. Il fournit aux individus un sentiment d'appartenance ; il contribue de manière générale à transmettre des valeurs citoyennes, éducatives et pédagogiques : respect de soi, des autres, le goût de l'effort, le leadership, les règles, la victoire et la défaite….
Il facilite la résolution des problèmes sociaux et permet l'intégration des diverses populations.

MSM : Quel regard portez-vous sur «Les Terres de Mercy »
Le complexe a un potentiel exceptionnel, il est très bien situé, dans un cadre naturel et proche du parcours de santé. Il est composé à la fois d'associations sportives comme le squash, le badminton et bien entendu le tennis. Mais aussi d'une partie comme le fitness et la musculation. Le nombre d'adhérents global est en constante augmentation, nous étions en 2012 à 769, et en 2013 nous sommes à 908 ; il est à noter que 73% des adhérents sont issus de l'agglomération. Il serait donc naturel un jour, de poser la question de la compétence, qui devrait être portée en partie par la C.C.A.L. De plus, nous mettons à disposition les locaux, pour les compétitions sportives, les animations et ateliers de préventions pour personnes âgées, les écoles, les centres de loisirs et divers organismes.

MSM : Quels sont les projets de l'association
Tout d'abord, il est prévu de revoir les conventions des différentes associations implantées au complexe mais aussi de rénover la salle de musculation ainsi que la salle de squash. Le club de squash est en plein essor et a pour projet de développer une section junior. A moyen terme il s'agira aussi de développer le pôle tennistique de l'USLM tennis. Le club a plus de 570 pratiquants, il est le 1er club de Meurthe et Moselle et il pourrait devenir, dans un futur proche, un centre régional à caractère transfrontalier. Mais aussi, l'un des objectifs est de développer nos outils afin d'obtenir l'agrément de jeunesse et sport pour bénéficier de subventions d'équipements. Bien entendu, ces ambitions sont portées par toute équipe d'animateurs permanents et bénévoles. Quant à la municipalité, qui est le propriétaire de cette structure, elle souhaite répondre aux besoins d'une population jeune et motivée, en concertation avec l'ensemble des acteurs. Elle désire valoriser ce complexe afin de donner une image dynamique et sportive locale, intercommunale et transfrontalière.



OUVERT TOUS LES JOURS

Horaires d'activités :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 22h00

Le samedi
de 9h00 à 19h00

Le dimanche
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Jours fériés
de 9h00 à 12h00

Formules d'Abonnement et de Paiement :

- A la séance
- Carte de 15 séances (Fitness/musculation/cardio)
- Abonnements 3 mois/6mois/à l'année
- Tarifs étudiants/couples/associations



Sport

Le cross du collège Anatole France

Le cross du collège Anatole France s'est déroulé, le vendredi 17 octobre, exceptionnellement dans le nouveau parc municipal Frédéric Brigidi, ceci afin de rendre hommage à l'ancien maire disparu cette année. Ce cross traduit la volonté de l'équipe d'encadrement de mettre en avant une activité inscrite au programme de l'EPS. Il permet aussi de détecter les talents potentiels qui seront susceptibles de participer à des compétitions départementales et régionales. En présence du maire Serge De Carli, Patrick Humbert, le nouveau principal du collège a remercié les services techniques de la commune ainsi que les différents sponsors pour les cadeaux remis aux vainqueurs.

Benjamins garçons : Mamadou Bah - Benjamins filles : Kardiatou Thiam
Minimes garçons : Lucas Raharitian - Minimes filles : Maminiäna Asoa
Cadets garçons : Nathan Donnard - Cadets filles : Drifa Tadjadit



5eme Cyclo-Cross de Mont Saint Martin



Vingt-cinq coureurs ont pris le départ, le samedi 18 octobre du 5ème cyclo-cross de Mont Saint Martin. Organisée par l'Union Cycliste du bassin de Longwy, l'épreuve proposait un circuit de 2,8 km, à parcourir pendant 50 minutes autour du complexe sportif des « Terres de Mercy » et qui compte pour le challenge mosellan.
Sous un soleil radieux et une température agréable, le peloton s'est élancé à 15h au sprint sur un parcours très technique mais sec. C'est le Luxembourgeois Jerom Junker qui a créé la surprise en s'imposant devant les favoris, avec 48 secondes d'avance sur Raphaël Pierron et plus d'une minute sur son compatriote Philipp Butzow.

Chez les juniors, Nicolas Leclaire s'est imposé devant Lucas Thilly et son partenaire Pierre Valentin.

Championnat départemental de karaté à Mont Saint Martin

L'USLM Karaté a organisé, le dimanche 16 novembre à la salle des sports, le championnat départemental de karaté. Cette compétition toutes catégories, a réuni une vingtaine de clubs avec plus de 300 karatékas. Devant un public venu nombreux, le club de Mont Saint Martin a brillé, avec 19 médaillés dont 7 en or. Les entraineurs, l'équipe dirigeante, le président, Christian Jourdain, peuvent être fiers de cette journée, tant sur l'organisation que sur les résultats.



Culture

« Le Ruban du Patrimoine » à la ville de Mont Saint martin

La Ville de Mont Saint Martin a été mise à l'honneur, vendredi 21 novembre pour la remise du prix départemental « Le Ruban du Patrimoine ». Depuis 1995, le concours « Les Rubans du Patrimoine » est organisé en partenariat par la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France et la Fondation du Patrimoine. Ce concours récompense les initiatives locales, il met en valeur les communes ayant favorisé la réhabilitation et la valorisation de leur patrimoine.Depuis quelques années, la municipalité a fait le choix de restaurer l'église Romane du XIème siècle. C'est lors d'une visite de l'ancien Préfet, Claude Baland que tout a commencé. La réparation de la charpente, mais aussi de la toiture, le sablage et le nettoyage des pierres extérieures, la mise en valeur de l'édifice en lumières et l'installation de nouveaux vitraux et d'une rosace de style contemporain ont permis sa renaissance. Un long travail qui a demandé à la fois de la patience et beaucoup de pugnacité. C'est pour ces raisons que Michel Vicq, délégué départemental ainsi que Daniel Cerutti, Président FDBTP ont récompensé la ville de ce titre. Une récompense particulière pour Jacqueline Brigidi-Godey, ancienne adjointe à la culture qui a monté ce dossier et a suivi toutes les améliorations du monument. Dans les années à venir, de nombreux projets sont encore à prévoir afin de donner une nouvelle jeunesse à « La vieille dame ».



Marie-Hélène Féry chante 14/18

Chaque période de l'Histoire possède son répertoire de chansons. En 1914, les soldats partent au front en chantant Mayol, Ouvrard, Vincent Scotto et bien d'autres… Pendant la guerre, les chansonniers écrivent des milliers de textes à la gloire des soldats. Puis c'est au tour des « Poilus » d'écrire sur des airs connus, leurs souffrances et leurs espoirs. Lors d'une soirée à Utopolis, mêlant film et chansons, Marie-Hélène Féry, a proposé de se plonger un siècle en arrière avec cette parenthèse musicale. Certaines chansons sont d'ailleurs inscrites dans notre mémoire collective, ce qui a ravi un public venu en nombre. Pour la soirée d'ouverture « J'aime le cinéma », le concert fut suivi par le chef-d'œuvre cinématographique de Georges Palst « Quatre de l'infanterie ».



Programme des actions culturelles

1er semestre 2015

12 mars
Théâtre musical d'objets « cocoricocotte » compagnie Héliotrope Théâtre, pour les scolaires à l'espace Jean Ferrat

29 mars
Concert de printemps de l'Harmonie Municipale de Mont Saint Martin, et audition des élèves de l'école de musique à la salle Erckmann Chatrian

4 avril
Spectacle : « le Soleil juste après » de Laurent Poncelet, Ophélia Théâtre Salle des sports

22 mai au 31 mai
Festival du contes en chaises longues sur le thème des « déjantés »

21 mai
Diffusion du spectacle des CP de l'école Albert Iehlen sur le thème des « contes de la rue Mouffetard » au parc Municipal Frédéric Brigidi

22 mai
Diffusion du spectacle des CP de l'école Marie Loizillon et de CE1 de l'école Jean de La Fontaine sur le thème des « contes de la rue Mouffetard » au parc Municipal Frédéric Brigidi

16 et 18 juin
Festival « chorale des écoles » à la salle des sports

20 juin
Spectacle musicale lors de la Fête du Plateau

23 juin
Diffusion du spectacle « Voyage autour du Monde » des CE2 de l'école Jules Ferry à la salle Erckmann Chatrian

27 et 28 juin
Rencontres Musicales entre plusieurs harmonies au parc municipal Frédéric Brigidi.

Il y va de la volonté de chacun et de chacune d'oser ouvrir ces portes de la culture qui permettront à chaque enfant, à chaque jeune adolescent, à chaque jeune et moins jeune adulte de continuer à construire son parcours artistique et culturel au sein de Mont Saint Martin de Toutes les Couleurs et de Toutes les Ardeurs.

Nadia Khacef
Déléguée au Développement Culturel et à la Cohésion Sociale









Octobre rose



Marche Rose à Mont Saint Martin

Dans le cadre d' « Octobre Rose », le C.C.A.S. organise, depuis 6 ans une grande marche dans les rues de notre commune. Cette initiative est menée pour la prévention et plus particulièrement pour le dépistage du cancer du sein. Les marcheurs en nombre, plus de 300, sont partis de la mairie, ont rejoint le parc municipal Brigidi, puis le Boulevard de Metz pour arriver devant la salle des sports pour un lâcher de ballons. En présence du maire, Serge De Carli, des élus des communes voisines, Claudine Leclerc, adjointe aux solidarités et à la santé, a remercié toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette action. Enfin pour clore cette manifestation, une collation amicale était proposée aux participants ainsi que différents stands d'information et de sensibilisation. Un véritable succès pour les organisateurs, qui peuvent déjà se projeter pour l'an prochain avec de nouvelles ambitions.

Un concert Rose pour SYMPHONIE

Après la grande marche rose à travers notre ville, afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein, un grand spectacle était proposé en soirée par l'harmonie municipale. Une trentaine de musiciens avait donné rendez-vous aux spectateurs pour un concert-spectacle animé par un présentateur, dans un décor avec canapé rouge, jeux de lumières et écrans géants. Plus de 400 personnes sont venues à la salle des sports, pour écouter et applaudir des morceaux de musique qui évoquent les thèmes de la femme, la famille, l'amour ou les enfants, il est vrai que l'on était dans le rose! Au programme de cette soirée, une quinzaine de titres de chansons françaises allant d'Edith Piaf à Céline Dion en passant par Johnny Hallyday ont été interprétées avec les voix Anne-Hélène Crepin, de Anne-Sophie Becker, Sargis Haroyan et de Didier Boutteville-Kraemer. Des morceaux qui ont tous été adaptés et travaillés par le chef de musique, Vincent André mais aussi Olivier André, Pascal Remacle, Fabrice Dautancourt (tous musiciens de l'harmonie) et Alain Crepin. Cet événement fera date, en préparation depuis un an, c'est une véritable réussite pour les organisateurs. Les bénéfices seront entièrement reversés à l'association Symphonie, qui soutient les femmes touchées par le cancer.





« Y'a d'la zumba dans l'air »

On a dansé dans la galerie marchande du magasin AUCHAN,le samedi 18 octobre. Organisé par le C.C.A.S. de la ville, dans le cadre d' « Octobre Rose », plusieurs danseuses de Zumba se sont prêtées à des démonstrations sous la direction du coach Orely. Ce mélange de danse latino et de fitness, a attiré un vif intérêt chez les nombreux passants. Le but recherché était de sensibiliser les personnes sur le dépistage du cancer du sein. Un stand mettait en vente des bracelets, des porte clefs de la couleur rose et des plaquettes d'informations. Après la marche et le concert, toute cette journée aura été réussite pour les organisateurs.

La vie à Mont Saint Martin pendant La Grande Guerre

Madame THOMAS, issue d'une vieille famille Saintmartinoise, nous a confié un document relatant la vie à Mont-Saint-Martin pendant la guerre de 1914-1918. L'auteur de ces lignes, l'abbé Fritz, curé de notre ville à l'époque, n'a pas été témoin des faits qu'il rapporte. En effet, il a été mobilisé dès le premier jour de la guerre et est rentré dans sa ville le 10 janvier 1918.

Le récit, tel que vous allez le lire, a été vérifié par des documents détenus par des historiens. Afin d'enrichir notre démarche, toute personne susceptible de posséder des documents écrits ou photographiques, pourra prendre contact avec notre service communication. Nous les en remercions d'avance.

L'écrit de l'abbé Fritz étant conséquent, il sera publié en plusieurs épisodes dans le bulletin municipal.


Westlicher Kriegsschauplatz 1914/17 - MONT-St-MARTIN Pionier-Kantine „Zum lustigen Maulwurf"

4eme partie...

Dans la matinée du 21 Août, des maisons brûlèrent sur plusieurs endroits du village. Il en fut de même les jours suivants, la fureur des teutons grandissait avec la résistance de la place. Ainsi, le samedi 22, la ferme RAIZER(1) devient la proie des flammes et le paisible cultivateur est brûlé. Le même jour Monsieur Belin est atteint de plusieurs balles tandis qu'il fuyait par son jardin et il est achevé à coups de baillonnettes. La cité Joseph Labbé est également incendiée.

Mais c'est le dimanche 23 Août que la colère des ennemis fut à son comble à cause d'un fait d'armes de nos soldats dont il importe de retracer brièvement les circonstances.

Dans l'après-midi, vers trois heures, les allemands avaient envoyé, de Rodange à Mont-Saint-Martin, un convoi de 18 camions chargés d'avoine, d'effet, d'habillements et d'approvisionnements divers; or voilà que ce convoi s'engage dans Longlaville encore occupé par les Français depuis le premier jour de la guerre. En effet, une compagnie du 164ème de ligne (capitaine Barthélèmy) était posté au bois de chat avec mission de surveiller le col de Longlaville.

Lorsqu'ils entendent siffler les balles du « Lebel », les conducteurs des camions cherchent à faire demi-tour. Mais la route est étroite... Ils se sentent perdus...Alors ils détalent par la plaine, abandonnant bravement leurs voitures qui sont brûlées sur place par nos soldats.

Dès qu'il apprend cette prouesse des nôtres, le Colonel BELLARDI fait bombarder Longlaville.

Un obus atteint l'hôtel de la métallurgie, un autre écorne l'église, un troisième met le feu dans un groupe de maisons.

Pour cette opération, Bellardi s'est fait installer une chaise sur le kiosque à musique, près des écoles, et là, tranquillement, à l'aide d'une jumelle, il règle les coups. Le lendemain, nouveau tir, dit de représailles, destiné à préparer l'expédition de la majeure partie du 122èmeWurtembourgeois.

L'officier qui commande la troupe arrête toutes les personnes qu'il rencontre et, d'après le livre « Les derniers jours de Longwy », il les fait marcher en avant. Cela ne doit pas étonner, c'était la méthode des boucliers vivants, déjà préconisée en Belgique.

Longlaville est imposée de 400 000 francs en dédommagement des camions détruits et on prend des otages.

Le 23, le feu avait été mis dans un quartier de Mont-Saint-Martin (route d'Athus) sous le prétexte, souvent allégué, qu'on avait tiré de là sur les allemands.

Un fait à signaler, c'est que la plupart des maisons, situées entre Longwy et Mont-Saint-Martin, furent incendiées le mercredi 26 Août après la reddition de la place. C'est là un acte de pure barbarie pour lequel on ne peut invoquer aucune utilité militaire.

En somme, au cours de ces fameuses journées, on compte à Mont-Saint-Martin, 19 meurtres de civils, soit brûlés, soit fusillés sans motif, soit transpercés par les baillonnettes. Il y eut 79 maisons incendiées.

Delà cette citation à l'ordre de l'armée dont nous avons le texte dans « L'éclair de l'Est » du 23 septembre 1920 :

« Les localités suivantes : Sancy, Gorcy, Mont-Saint-Martin, bombardées et incendiées en 1914, ont eu plusieurs de leurs habitants inoffensifs assassinés par les Allemands... Par leurs héroïques sacrifices et leurs deuils, ont bien mérité de la Patrie !... »

(1) Monsieur RAIZER fut enterré dans un pré vis-à-vis de chez lui. Lorsqu'on l'exhuma en 1919 pour le transporter au cimetière, ses parents virent, dans la même fosse, les peaux et les squelettes d'animaux qu'on y avait jetés en même temps.

La suite dans le prochain bulletin...

A quelque mois de sa disparition Le comité des frontaliers français de l'Ogbl veut rendre hommage, même si c'est avec retard, à Frederic Brigidi.Il a été toujours solidaire et présent dans les luttes des salariés frontaliers ''I deboli non combattono, quelli più fortilottano per un'ora, quelliancora più fortilottano per moltianni, ma quellifortissimilottano per tutta la vita. Costoro sono indispensabili''.
(B.Brecht) Ciao Fredo e grazie.

Emploi : Augmentation du nombre de frontaliers

L'emploi frontalier des Français vers le Luxembourg a augmenté de 1,4% au 2èmetrimestre 2014 On dénombre désormais 81 669 frontaliers résidant en France et travaillant au Luxembourg, soit 2 059 de plus qu'il y a un an.La hausse annuelle totale du nombre de frontaliers au Luxembourg est de 2,4%, soit 3 900 emplois supplémentaires. En un an, le Luxembourg a créé 8 400 emplois salariés, dont 4 500 pour les résidents, et 3 900 pour les frontaliers dont 2 059 pour des résidents en France

Liste des principaux employeurs au Luxembourg (juin 2014) :

Nom	Activité économique	Localité	Effectif arrondi
Groupe ArcelorMittal	Sidérurgie	Luxembourg	4 600
BGL BNP Paribas	Intermédiation monétaire	Luxembourg	4 060
Groupe Cactus	Commerce de détail en magasin non spécialisé	Bertrange	3 990
Group Post Luxembourg	Télécommunications filaires	Luxembourg	3 990
Groupe CFL	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	Luxembourg	3 970
Goodyear Dunlop	Tires op SA Fabrication de produits en caoutchouc	Colmar-Berg	3 250
Groupe Dussmann	Activités de nettoyage	Niederanven	3 110
Luxair SA	Transports aériens de passagers	Luxembourg	2 390
Groupe PricewaterhouseCo	Activités comptables	Luxembourg	2 280
Centre Hospitalier de Luxembourg	Activités hospitalières	Luxembourg	2 130
Fondation StëftungHëllefDoheem	Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées	Luxembourg	1 950
Groupe BIL	Intermédiation monétaire	Luxembourg	1 940

Les syndicats unis contre le paquet d'austérité «Zukunftspake»

Après avoir constaté une large convergence dans leurs analyses du paquet d'austérité annoncé par le gouvernement et souligner l'impact négatif que les mesures envisagées auront sur le pouvoir d'achat des salariés, fonctionnaires et employés publics et retraités, le caractère antisocial de la majorité de ces mesures ainsi que l'absence d'un véritable dialogue social, l'OGBL, le LCGB et la CGFP ont réuni leurs responsables et mandataires le jeudi, 20 novembre 2014, dans le cadre d'une conférence commune. La manifestation a réuni près de 600 membres au Parc Hôtel Alvisse à Dommeldange.

Paquet d'austérité: convergence de vues entre l'OGBL et déiLénk

Une délégation de l'OGBL a reçu, une délégation de déiLénk.L'OGBL et déiLénk s'accordent également sur l'appréciation qu'ils portent à l'état actuel des finances publiques qui, loin du sombre tableau qu'en dresse le gouvernement, demeurent saines. Les deux parties condamnent enfin toutes deux le caractère économiquement erroné de cette politique qui va venir hypothéquer la croissance escomptée par le gouvernement lui-même.

Rédacteur : Marcello Magliulo du comité des Frontaliers Français de l'OGBL



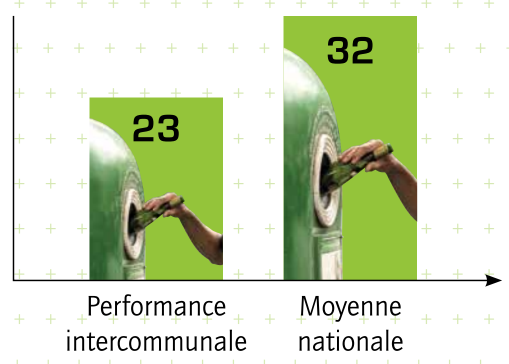
Trop de verre mélangé aux ordures ménagères !

Le constat

Bien que plus de 160 conteneurs à verre soient répartis sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy, 1/3 du verre est encore jeté avec les ordures ménagères.

23 kg de verre par habitant ont été collectés en 2013 sur la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy alors que la moyenne nationale se situe à 32 kg par an et par habitant.

En 2013,
moyenne collectée en kg/an/habitant :



Des conséquences financières importantes

Mélangée aux ordures ménagères,
1 tonne de verre coûte 148,08 €.
La présence du verre détériore la qualité du compost issu des ordures ménagères et est dangereuse pour les équipiers de collecte.

Déposée dans un conteneur à verre,
1 tonne de verre coûte 57,91 €.
Elle sera alors recyclée et contribuera à soutenir la Ligue Contre le Cancer.





Pourquoi et comment trier les pots, bocaux et bouteilles en verre ?

Mis en place dans les années 70, le tri du verre est un geste incontournable :

- **les consignes de tri sont simples :** pots, bocaux et bouteilles en verre au conteneur !



Impossible de ne pas trouver un conteneur à verre sur le chemin des courses, du travail, de l'école... Utilisez le sac de pré-collecte remis par la Communauté de Communes. Pratique !

- **le verre se recycle à l'infini** sans perdre de sa qualité. Son recyclage permet de diminuer l'extraction du sable et de faire des économies d'énergie (eau et électricité) importantes,
- **le tri du verre est un geste solidaire** puisqu'une partie des recettes liées à la vente du verre au repreneur est reversée au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer (2,50 €/tonne triée).

Mélangé aux ordures ménagères, le verre coûte 2 à 3 fois plus cher que déposé dans le conteneur à verre !



contact@l-et-m.com - 10/2014

Etat-civil

Ils nous ont quittés...

Du 16 Septembre 2014 au 20 Novembre 2014

Michèle Suzanne Jeanne COLSENET épouse DUCASSE décédée le 18 Septembre 2014

Olympe FERNANDES décédé le 19 Septembre 2014

Yvette RICCI veuve FEY décédée le 26 Septembre 2014

Claude BORRACCINO décédé le 28 Septembre 2014

Marlène Anne Victoria MANZONI Veuve KABA décédée le 27 Septembre 2014

Aline Eugénie SADRIN Veuve LECOCQ décédée le 29 Septembre 2014

Alain Michel LAFLEUR décédé le 29 Septembre 2014

Yolande DA CRUZ Veuve ANGIONI décédée le 12 Octobre 2014

Pierrette Claudine BLONDARD épouse DIDRY décédée le 14 Octobre 2014

Andrée BELLOT décédée le 17 Octobre 2014

Mario Giuseppe BASILE décédé le 23 Octobre 2014

Gilberte COLLIGNON veuve HAUSS décédée le 01 Novembre 2014

François CORREIA décédé le 04 Novembre 2014

Georgette Marguerite LAHURE Veuve PASQUET décédée le 07 Novembre 2014

Chedli CHERIF décédé le 10 Novembre 2014

Claude Alphonse LAMBERT décédé le 16 Novembre 2014

Ils se sont unis

Du 16 Septembre 2014 au 20 Novembre 2014

Alai MOUSA et Tassadit SAÏB
mariés le 20 Septembre 2014

Fabrice Noël KNECHT et Djamila BENSAAD
mariés le 22 Septembre 2014

Cyril TAVARES et Sammy-Jo Désirée Cindy Marie DEVILLET
mariés le 27 Septembre2014

Aziz BENREDOUANE et Nassima KHERARBA
mariés le 27 Septembre 2014

Rémi Christian OUDART et de Sabrina GAUDET
mariés le 25 Octobre 2014

Eric Germain Marcel GUILLE et Aline THIBO
mariés le 25 Octobre 2014

Bachir BAOUZ et Yamina BOUDIA
mariés le 08 Novembre 2014

Wissem MEZRIGUI et Elodie Nelly NOULETTE
mariés le 08 Novembre 2014

Christian Lucien René MATHIEU et Sylvaine FRANZETTI
mariés le 08 Novembre 2014

Ils sont nés !

Du 16 Septembre 2014 au 20 Novembre 2014

Mehrab AHMED né le 17 Septembre 2014

Rizuana ISUFI née le 22 Septembre 2014

Alexandre KHUDOEV né le 30 Septembre 2014

Anaïs Carole FACCHIN TRESSEL née le 29 Septembre 2014

Ahmed ARHCHIM né le 04 Octobre 2014

Houda BAKAL né le 10 Octobre 2014

Lévi Christopher SERI né le 09 Octobre 2014

Lenny SKOCZYLAS né le 14 Octobre 2014

Sirine CHATIR née le 15 Octobre 2014

Yasmine CHOPINEAUX née le 22 Octobre 2014

Matis DABEL né le 27 Octobre 2014

Zoé Ida DA SILVA née le 28 Octobre 2014

Soumaya Isra BOUKORTT née le 04 Novembre 2014

Ezio FALLETTA né le 11 Novembre 2014

Adji KANE née le 15 Novembre 2014

Maïté MARTINS DA COSTA née le 16 Novembre 2014

Information du CCAS

Jubilaires :

Les personnes ayant 50, 60 ou 65 années de mariages en 2015, sont invitées à s'inscrire en mairie, au CCAS, du lundi au vendredi, sur présentation du livret de famille ou d'un extrait de mariage avant le 29/05/2015 pour être honorées par la municipalité.

Goûters et repas des Personnes Agées :

En 2014, les goûters organisés par le CCAS pour les personnes âgées de 60 ans et plus auront lieu Salle J. Callot, les mercredis 21 Janvier, 11 Mars et23 Septembre et 18 Novembre 2015. Le repas annuel offert par la municipalité se déroulera le Samedi 11 Avril 2015, Salle des Sports. Pour y participer et y être invité, vous devez impérativement vous faire inscrire en mairie au CCAS (sur présentation d'une pièce d'identité).

Médaille de la Famille :

Vous avez élevé au minimum 4 enfants et vous voulez bénéficier de la médaille de la famille, vous devez retirer un dossier en mairie avant le 31/01/2015, au CCAS.

Atelier informatique :

Le CCAS informe que les personnes de plus de 55 ans domiciliées en notre commune, intéressées par l'atelier informatique, peuvent prendre contact par téléphone au 03.82.25.23.78 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Ces cours sont animés bénévolement par Jean-Marie Rossignol.

Atelier mémoire

Les personnes de plus de 55 ans qui souhaitent participer à l'atelier mémoire (initiation) sont invitées à venir se faire connaitre auprès du CCAS avant la fin du mois de février 2015.

Campagne des Colis alimentaires de la Ville de Mont Saint Martin

La campagne des colis alimentaire débutera le vendredi 12 Décembre 2014 et se poursuivra jusqu'au 1er Avril 2015. Pour pouvoir en bénéficier s'inscrire au CCAS, de 8h à 11h30 les lundis, mercredis et jeudis (inscription en fonction d'un barème). *Documents à fournir : dernière quittance de loyer, montant des ressources de toute la famille (allocations familiales, RSA, 3 derniers bulletins de salaire, pension alimentaire ...) avec preuve des derniers versements, dernière facture de gaz et d'électricité, livret de famille.*

Micro crédit

Pour lutter contre les inégalités générées par les difficultés d'accès aux services financiers des personnes en situation de précarité, le CCAS en partenariat avec la banque postale a mis en place un dispositif de micro crédit.

Exemples de projets financés : emploi et mobilité (permis de conduire, achat d'un véhicule, formation professionnelle...), logement (frais d'agence, déménagement, ...), équipement maison. Renseignement en Mairie.

Activité physique adaptée

Le Centre Communal d'Action Sociale de MONT SAINT MARTIN et le Comité 54 de ligue contre le Cancer vous informent de la mise en place de : Séances d'Activité Physique Adaptée - Dédiées aux personnes atteintes d'un Cancer - THÉRAPIE ET LIEN SOCIAL.

Il s'agit de gymnastique douce, d'un mélange de mouvements spécifiques, qui mettent en jeu l'ensemble de l'appareil locomoteur de la personne et respectent son anatomie fonctionnelle. L'intérêt au final, est de mieux se sentir dans son corps et dans sa tête. Le rythme sera adapté aux pathologies et aux possibilités motrices de chacun. Un certificat médical d'aptitude est à retirer au Centre Communal d'Action Sociale de Mont Saint Martin et doit être complété par le médecin traitant de la personne. Les séances d'une heure sont prévues le vendredi soir à la Salle des Sports de Mont Saint Martin de 20h à 21h.

Pour tout renseignements : 03.82.25.23.77

Tribune libre

Opposition

Nous étions nombreux le 11 novembre dernier devant le monument aux morts et à la paix (Atome de la Paix), réunis autour du maire pour commémorer le centenaire de la Grande Guerre, car nous devons ce respect à nos anciens, ces combattants de tous horizons (d'Afrique, d'Inde ou d'Indochine) mais également aux populations civiles, durement touchées par ce conflit meurtrier.

La fidélité que nous devons aux victimes de la première guerre mondiale (1914 - 1918), c'est leur promettre que notre premier devoir est d'éviter d'autres conflits. Les nouvelles générations doivent comprendre que le combat pour la paix n'est jamais achevé.

Le 22 octobre 2014, des employés municipaux étaient réunis à la salle Victor Hugo au Plateau pour réaffirmer leur mécontentement de voir supprimer des acquis sociaux, tel que les RTT.

Durant cette séance très tendue, ils ont rappelé au maire leur droit à recevoir le bilan social tous les deux ans comme le prévoit le cadre légal (loi du 26/01/1984). En effet, ce rapport indique les moyens budgétaires et en personnel dont dispose la collectivité : il dresse notamment le bilan des recrutements et des avancements, des actions de formation et des demandes de travail à temps partiel. Nous demandons au maire, de bien vouloir fournir ce rapport pour apaiser les tensions au sein du personnel communal et tenter de parvenir à un accord.

La précarité gagne aussi et malheureusement notre personnel communal de la catégorie C.

Pour conclure, nous souhaitons à l'ensemble de la population de Mont Saint Martin de passer de très bonnes fêtes de fin d'années.

Pour la liste « Agir ensemble autrement »
Christophe GIOVANARDI

Inscription sur les listes Electorales

- Les personnes majeures domiciliées sur la commune de Mont Saint Martin peuvent s'inscrire sur les listes électorales entre le 01 janvier et le 31 décembre de l'année, l'inscription étant prise en compte au 01 mars de l'année suivante.

Cas Particuliers : Les jeunes majeurs

- Les jeunes qui fêtent leur 18e anniversaire entre le 1er mars de l'année en cours et la fin du mois de février de l'année suivante, font l'objet d'une procédure d'inscription d'office sur les listes électorales de leur commune. Cette inscription est effectuée sans démarche de leur part. Attention, les services de l'INSEE qui sollicitent l'inscription prennent pour base le fichier du recensement citoyen. Il est donc conseillé aux jeunes concernés de vérifier s'ils figurent bien sur la liste des inscrits d'office.



Comment se faire inscrire ?

- Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, ces démarches peuvent également être accomplies par correspondance (dans ce cas, ne pas omettre de préciser l'ancienne commune d'inscription).
- Voir la rubrique « en ligne » pour télécharger le formulaire de demande d'inscription à nous retourner signé et accompagné des pièces à fournir.
- S'inscrire sur la liste électorale, effectuer un changement d'adresse ou d'état-civil : Il suffit de se présenter dans les lieux d'accueil (Hôtel de ville ou annexe mairie).
- Directement en Ligne : http://mon.service-public.fr rubrique « les Démarches ».

Pièces à fournir

- Une pièce d'identité et une justification du domicile ou de la résidence
- Justifier de la nationalité française par une carte d'identité en cours de validité ou un certificat de nationalité française délivré par le Tribunal d'Instance

Pour info : élections départementales les dimanche 22 et 29 mars 2015

Image d'hier

Les personnes qui ont des photos anciennes de Mont Saint Martin, peuvent prendre contact avec le service communication.

Le site officiel de la commune de Mont Saint Martin est consultable à cette adresse:

www.mairie-montsaintmartin.fr